

BUREAU D'INCLUSION (BI)

La politique d'inclusion à l'Université Saint-Joseph de Beyrouth a pour objet de préciser les principes, les modalités et les rôles concernant l'inclusion des membres de la communauté universitaire en situation de handicap, dans le but de les soutenir dans leur parcours universitaire, communautaire et professionnel. Cette politique s'appuie sur l'énoncé de vision de l'Université, publié sur son site web.

L'application de la politique d'inclusion est assurée par un bureau d'inclusion, formé d'un référent inclusion et d'un coordinateur qui collaborent étroitement avec le Comité d'inclusion de l'USJ. Le rôle de ce bureau est d'agir comme premier répondant auprès des personnes en situation de handicap. Ainsi, il garantit que chaque individu, indépendamment de ses besoins spécifiques, se sente pleinement intégré, soutenu et capable de prospérer au sein de l'Université.

Le bureau propose une démarche appropriée pour accompagner toute personne ayant des besoins spécifiques. Il veille à la mise en place de mesures adaptées offrant l'égalité des chances. Ces mesures peuvent inclure le pré et - post inscription, l'accompagnement personnalisé, l'orientation ciblée et les aménagements raisonnables.

Notre vision de l'inclusion s'appuie sur une approche holistique, qui cherche à éliminer les obstacles et à développer un véritable sentiment d'appartenance et de valorisation au sein de l'Université, tout en favorisant la collaboration avec toutes les instances de l'USJ.

Coordinateur : Claudine MOUBARAK COSTANTINE

Courriel : inclusion@usj.edu.lb

Téléphone : +961 (1) - 421000 ext. 1337